



Baccarat

Le retour des « Foulées du Cristal »



La réunion plénière de la commission des courses hors stade (CDCHS) 54 a eu lieu dans la cité.



Une réunion plénière à Baccarat cette fois.

La cité vient d'accueillir les membres de la commission des courses hors stade (CDCHS) de Meurthe-et-Moselle, réunis pour l'assemblée plénière annuelle.

Josette Renaux a témoigné aux représentants de la structure sa satisfaction de voir le retour dans la cité du Cristal d'une grande course hors stade, celle des « Foulées du Cristal ». Le premier magistrat a remercié d'ailleurs les chevilles ouvrières mettant sur pied un tel événement, à savoir Daniel Mougin, président de l'office municipal des sports et Sabrina Vaudeville, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et aux Sports. Michel Folley, président de la CDCHS 54, a salué les présences de Valérie Monier, représentant la direction départementale de la Cohésion sociale et de Jean-Luc Urbain, président du comité 54 d'athlétisme.

André Ternard, secrétaire, a proposé l'élaboration du calendrier des épreuves 2011. Pour l'année à venir, une soixantaine de courses sont prévues ce qui concourt à faire figurer la Meurthe-et-Moselle parmi les meilleurs départements français en terme de participation.

Après lecture et approbation du rapport financier, la parole a été donnée aux membres présents. Les discussions ont débouché ainsi sur l'incontournable sujet des « certificats médicaux » à fournir par les coureurs. En effet tout participant à l'événement sportif est tenu de

fournir un certificat médical de l'année en cours.
